

Standards d'éducation à la conservation de l'EAZA



Approuvés par le Conseil de l'EAZA 23 septembre 2016

Introduction

L'Association européenne des zoos et aquariums (EAZA) est la plus grande association professionnelle du monde en matière de zoos et d'aquariums. Elle compte 388 membres dans 44 pays (septembre 2015) à travers l'Europe et le Moyen-Orient dont 26 des 28 États membres de l'Union européenne. L'EAZA jouit d'une communauté variée, dynamique et résolue à faire découvrir les merveilles de la nature au public ; public allant des jeunes aux seniors et couvrant tous les groupes ethniques, toutes les religions, tous les niveaux d'éducation et toutes les classes sociales. Les zoos et les aquariums de l'EAZA privilégient l'inclusion sociale et ont accueilli près de 1,5 milliard de visiteurs au cours de la Décennie des Nations Unies pour la biodiversité (2011-2020). Depuis sa création en 1992, la mission de l'EAZA est de faciliter la coopération au sein de la communauté des zoos et aquariums européens dans un souci d'éducation, de recherche et de conservation.

Objectif

Ce document a été élaboré par le Comité de l'éducation de l'EAZA afin d'aider à orienter, façonner et assurer une approche coordonnée de l'éducation à la conservation dans les zoos et les aquariums. Le présent document est une mise à jour des normes d'éducation 2008 de l'EAZA. Toute personne en faveur d'une éducation à la conservation dans un zoo ou un aquarium est libre de l'utiliser. Il est également un document vivant qui évoluera pour répondre aux besoins changeants en matière d'éducation à la conservation. Ce document sera examiné par le Comité de l'éducation de l'EAZA tous les quatre ans conformément au plan stratégique de l'EAZA.

L'importance de l'éducation à la conservation dans les zoos et les aquariums

Pour prétendre à une conservation efficace, le public doit être incité à s'intéresser et à comprendre les animaux ainsi que les menaces auxquelles ceux-ci peuvent être confrontés dans la nature. Pour ce faire, l'EAZA estime que tout le monde devrait avoir l'opportunité de découvrir la nature et d'apprendre directement de celle-ci. Les membres de l'EAZA ont un rôle important à jouer dans la protection de la nature et de la faune sauvage aussi bien dans nos zoos qu'en dehors. Faire connaître ce rôle au moyen de l'éducation à la conservation est essentielle dans les zoos de l'EAZA. L'éducation à la conservation ne se limite pas seulement aux personnes visitant les zoos et aquariums de l'EAZA. Elle peut s'appliquer à la communauté locale, au partenariat avec d'autres organisations, dans le cadre de projets in situ et de manière collaborative à l'échelle mondiale.

Les établissements membres de l'EAZA soutiennent la WZACS : Stratégie mondiale de conservation des zoos et aquariums (WZACS, 2005) L'éducation et la formation sont des objectifs clés de la Stratégie mondiale de conservation des zoos et aquariums (WZACS, 2005) est Cette dernière recommande aux associations régionales de « proposer une approche coordonnée de l'éducation, formelle et informelle, et d'assurer un encadrement de la formulation des principes, des stratégies et des normes éducatives minimales ». La WZACS 2015 défend également l'idée que l'éducation à la conservation est une mission de conservation essentielle des zoos. Cependant, après une décennie, les défis en matière de conservation se sont

intensifiés. Pour y répondre, la WZACS 2015 souligne l'importance supplémentaire « *d'une mobilisation visant à influencer un changement comportemental en faveur de la conservation* »

Terminologie

Au sein de ces standards, l'utilisation du terme « éducation » couvre l'apprentissage au sens le plus large et n'est pas limitée aux écoles ou à l'éducation des plus jeunes mais englobe plutôt les opportunités, les expériences et les activités d'apprentissage pour tous les âges et les besoins. Le terme « éducation à la conservation » a été sélectionné pour refléter le souhait de placer la conservation de la biodiversité au cœur d'un programme d'activités pédagogiques au sein des zoos ou aquariums de l'EAZA. Cependant l'EAZA reconnaît que l'éducation à la conservation dans son sens le plus large peut comprendre les programmes d'activités qui contribuent indirectement à la conservation de la biodiversité, comme l'éducation en faveur du développement durable, de la conservation biologique, scientifique ou environnementale ainsi que des programmes fondés sur les compétences pratiques.

De nombreux sites physiques différents comprenant des collections vivantes font partie de l'EAZA. On y retrouve des zoos, des aquariums, des parcs safari, des parcs ornithologiques ainsi que des réserves naturelles. Au sein de ces normes, le terme « zoo » est désormais utilisé pour désigner tous les établissements membres de l'EAZA.

Mission en matière d'éducation à la conservation

L'énoncé de mission en matière d'éducation à la conservation de la EAZA est, comme indiqué ci-après :

De limiter l'extinction de la biodiversité au moyen d'une bonne éducation à la conservation permettant d'alerter l'opinion publique, de sensibiliser les gens à la nature et d'encourager des comportements écologiques chez les millions de visiteurs qui parcourent les zoos et les aquariums de l'EAZA chaque année.

Normes d'éducation à la conservation

Que ce soit pour les zoos l'EAZA ou pour un zoo autonome, il n'existe pas de solution unique permettant de remplir la mission d'éducation à la conservation. L'éducation à la conservation comprend une large palette d'objectifs, de modalités de prestation ainsi que de ressources et de messages uniques. L'EAZA reconnaît également la diversité des zoos en son sein. Elle reconnaît que la proportion d'éducation à la conservation de chacun de ses zoos devrait être proportionnelle au volume d'activité de ce dernier et en accord avec les attentes culturelles de son public concernant l'éducation à la conservation dans ces lieux. Les normes sont listées dans un sommaire ci-dessous. La partie suivante reprendra chaque norme en fournissant une explication approfondie de celle-ci afin de guider les membres de l'EAZA.

1. Le rôle d'éducation à la conservation du zoo doit être reflété dans son énoncé de mission.
2. Le zoo se doit de posséder un plan écrit d'éducation à la conservation. Ce programme doit résumer les activités de sensibilisation à la protection des espèces du zoo, expliquer comment elles s'appliquent à différents publics et décrire la réflexion stratégique sous-jacente à la création dudit programme.
3. Le plan d'éducation à la conservation du zoo doit mentionner très précisément la manière dont le zoo a intégré, au sein de ses programmes de sensibilisation à la protection des espèces, sa mission et sa vision, en plus des politiques nationales, régionales et internationales.

4. Au moins un membre du personnel du zoo doit posséder l'expérience et les qualifications nécessaires pour diriger et mettre en place le programme d'éducation à la conservation du zoo.
5. Le zoo doit offrir des opportunités d'apprentissage quant à la conservation des espèces aussi bien à l'intérieur qu'en dehors de son enceinte, ainsi qu'en ligne.
6. L'éducation à la conservation dans les zoos devrait viser à sensibiliser le public à la perte de biodiversité, à la nature et à promouvoir des comportements durables
7. L'éducation à la conservation dans les zoos devrait viser à rendre les problèmes de conservation pertinents dans la vie et les expériences des visiteurs afin de les inciter à agir localement et ainsi faire la différence au niveau mondial.
8. Le zoo doit disposer d'installations adaptées à la diffusion de ses programmes d'éducation à la conservation.
9. L'éducation à la conservation doit faire partie intégrante de la conception des installations.
10. Doivent figurer dans le plan d'éducation à la conservation, des références spécifiques à la mise en œuvre d'acquis d'apprentissage quantifiables pour tous les aspects des programmes d'éducation à la conservation du zoo.
11. Le zoo devrait pouvoir proposer une variété d'approches pédagogiques dans son programme d'éducation à la conservation pour tenir compte des diverses audiences et besoins du zoo.
12. Les messages d'éducation à la conservation du zoo doivent s'appuyer sur des données scientifiques. Lorsque des notions culturelles, religieuses ou autres sont mentionnées, elles doivent être indiquées en tant que telles.
13. Le zoo doit fournir des informations exactes et pertinentes sur les espèces présentées.
14. Le zoo devrait sensibiliser le public à son travail de conservation en l'informant de ses contributions, directes ou indirectes, à la préservation des espèces.
15. Les zoos devraient aider le personnel impliqué dans l'éducation à la conservation à s'intégrer dans les réseaux et les rencontres d'éducation à la conservation au niveau local, national, régional et international.
16. Le personnel des zoos impliqué dans l'éducation à la conservation devrait pouvoir bénéficier de formation professionnelle continue et de stages afin d'atteindre les objectifs du plan d'éducation à la conservation du zoo.
17. Le zoo doit pouvoir démontrer la manière dont il met en place sa stratégie d'éducation à la conservation.
18. Le zoo doit évaluer ses programmes d'éducation à la conservation au moyen de méthodes adaptées.
19. Le zoo doit chercher à mener une série de recherches basées sur des données pour prouver les effets de l'éducation à la conservation dans les zoos sur les connaissances, l'attitude et le comportement des personnes à l'égard de la nature.
20. Le zoo devrait viser à établir des partenariats avec des organisations externes et des institutions académiques pour mener des projets de recherche sociale et d'évaluation.

Organisation

1. L'énoncé de mission du zoo doit refléter le rôle d'éducation à la conservation de ce dernier.

Explication : L'EZA est consciente que les mots et phrases utilisés par les zoos, dans un tel

document, pour refléter leur rôle d'éducation à la conservation peut varier d'un zoo à l'autre. Cependant, les zoos devraient pouvoir expliquer en quoi le rôle d'éducation à la conservation fait partie de leur mission et comment il est mis en œuvre.

2. Le zoo doit posséder un plan écrit d'éducation à la conservation. Ce plan doit résumer les activités d'éducation à la conservation du zoo, expliquer comment elles s'appliquent à différents publics et décrire la réflexion stratégique sous-jacente à la création dudit plan.

Explication : L'EAZA est consciente que les formats des plans d'éducation à la conservation peuvent varier (par exemple, intégrés à un plan stratégique ou politique) selon le zoo. Nous utilisons le mot « plan » pour décrire tout document stratégique décrivant les activités d'éducation à la conservation d'un zoo. Le plan, quel que soit son format, doit énoncer clairement les domaines stratégiques du zoo en termes d'éducation à la conservation, et doit résumer et justifier les activités et programmes proposés, avec une grille d'évaluation pour ces programmes.

3. Le plan d'éducation à la conservation du zoo doit mentionner très précisément la manière dont le zoo a intégré, au sein de ses programmes d'éducation à la conservation, sa mission et sa vision, en plus des politiques nationales, régionales et internationales.

Explication : Selon le contexte du zoo, certains facteurs internes et externes (par exemple, programmes de l'éducation nationale, politiques locales ou lois gouvernementales) doivent être pris en compte dans le plan d'éducation à la conservation du zoo.

Ces facteurs sont importants et vont définir la manière dont le plan sera créé et mis en place.

4. Au moins un membre du personnel du zoo doit posséder l'expérience et les qualifications nécessaires pour diriger et mettre en place le plan d'éducation à la conservation du zoo.

Explication : Le nombre d'employés chargés de l'éducation à la conservation doit être proportionnel à la taille et au budget du zoo. L'EAZA reconnaît que les qualifications et l'expérience nécessaires à la prise en charge de programmes d'éducation à la conservation dans un zoo varient selon les pays et selon les zoos. Le zoo devrait cependant être en mesure de présenter des preuves et de légitimer les qualifications et l'expérience des employés chargés de l'éducation à la conservation.

5. Le zoo doit offrir des opportunités d'apprentissage quant à la conservation des espèces aussi bien à l'intérieur qu'en dehors de son enceinte, ainsi qu'en ligne.

Explication : Les zoos, en maximisant les opportunités d'apprentissage, peuvent inspirer et sensibiliser toutes sortes de publics grâce à l'éducation à la conservation. Ces opportunités peuvent se concrétiser dans les zoos que ce soit par la diffusion de leurs idées et par l'implication de la communauté ou grâce à leur site et aux réseaux sociaux.

6. L'éducation à la conservation dans les zoos devrait viser à sensibiliser le public à la perte de biodiversité, à la nature et à encourager les comportements durables.

Explication : En définissant clairement la finalité de l'éducation à la conservation les zoos peuvent aider à atteindre les objectifs relatifs à la biodiversité, comme les objectifs d'Aichi. L'Objectif d'Aichi 1 stipule que : « D'ici à 2020, au plus tard, les individus sont conscients de la valeur de la diversité biologique et des mesures qu'ils peuvent prendre pour la conserver et l'utiliser de manière durable. » C'est un objectif sérieux et ambitieux, mais l'EAZA est convaincue que les zoos peuvent jouer un rôle-clé pour aider l'UE et les gouvernements

nationaux à atteindre ce but. L'Objectif d'Aichi 1 est à la fois une opportunité et une responsabilité importante pour chaque zoo de l'EAZA.

7. L'éducation à la conservation dans les zoos devrait viser à rendre les problèmes de conservation pertinents dans la vie et les expériences des visiteurs afin de les inciter à agir localement et ainsi de faire la différence au niveau mondial.

Explication : Les visiteurs peuvent s'investir dans la protection des espèces de bien des manières, que ce soit par les dons, le bénévolat ou en changeant leurs habitudes quotidiennes (par exemple, réduire leur consommation, réutiliser et recycler). Les zoos et leurs programmes d'éducation à la conservation peuvent être le soutien et l'inspiration dont les gens ont besoin pour commencer à adopter certaines de ces actions au quotidien.

Installations et infrastructures

8. Le zoo doit disposer d'installations adaptées à la diffusion de ses programmes d'éducation à la conservation.

Explication : Les installations disponibles pour l'éducation à la conservation dans les zoos peuvent prendre beaucoup de formes différentes. Elles peuvent être des espaces d'apprentissage en extérieur, des salles de classe, des laboratoires, des espaces d'enseignement et des services d'assistance technologique. Ces installations varient selon le zoo. Elles doivent être en bon état de fonctionnement, respecter la législation en matière de santé et de sécurité et être adaptées aux programmes d'éducation à la conservation du zoo.

9. L'éducation à la conservation doit faire partie intégrante de la conception des installations.

Explication : S'impliquer dans la constitution de la collection, la conception des installations et la planification des méthodes de communication est un bon exercice pour les éducateurs de zoo. Ces activités permettent à l'équipe d'éducation à la conservation d'apporter son expertise en termes d'éducation pour l'élaboration de différents aspects de la visite du public dans le zoo et ses présentations.

Programmation et contenu

10. Doivent figurer dans le plan d'éducation à la conservation, des références spécifiques à la mise en œuvre d'acquis d'apprentissage quantifiables pour tous les aspects des programmes d'éducation à la conservation du zoo.

Explication : Les résultats d'apprentissage sont définis comme étant les résultats anticipés ou avérés des programmes, ou l'accomplissement des objectifs des zoos. Ils peuvent se présenter sous la forme de différents indicateurs, tels que des changements au niveau de la compréhension et de la connaissance, des compétences, des attitudes et des valeurs, du plaisir éprouvé, de l'inspiration et de la créativité, des activités, des comportements et de la progression. Ces buts doivent être spécifiques, mesurables, atteignables, pertinents et limités dans le temps.

11. Le zoo devrait être en mesure de proposer, au sein de ses programmes d'éducation à la conservation, différentes méthodes pour répondre aux différents publics et besoins des zoos.

Explication :

Les méthodes de sensibilisation à la protection des espèces peuvent être de plusieurs formes. Par exemple : panneaux d'identification des espèces, panneaux d'interprétation, animations, ateliers pédagogiques pour les écoles, expositions permanentes ou éphémères, spectacles, affichages interactifs, technologie de l'information, guide de visite, publications et équipe du zoo (par ex.

éducateurs, soigneurs, volontaires).

Publics : Les zoos EAZA touchent une large palette de publics. Des populations de tout horizon social, culturel et économique visitent les zoos. Chaque zoo devra donc avoir connaissance de ses publics et de leurs besoins afin d'établir les programmes d'éducation à la conservation.

Ressources : Chaque zoo EAZA dispose d'un ensemble de ressources unique pour maximiser les retombées positives de leurs programmes d'éducation à la conservation. Par exemple, la nature « vivante » d'un animal d'un zoo est son argument majeur. Ils offrent des expériences uniques, stimulantes et à la hauteur de l'expérience sensorielle que représente la proximité avec des animaux vivants.

Les items issus de la nature tels que les plumes, os et mues d'animaux enrichissent le contenu et les activités des programmes de sensibilisation des zoos. Le personnel du zoo est l'un de ses principaux atouts et ajoute la touche personnelle qui donne vie au travail de conservation.

12. Les messages pédagogiques du zoo doivent s'appuyer sur des données scientifiques. Lorsque des notions culturelles, religieuses ou autres sont mentionnées, elles doivent être indiquées en tant que telles.

Explication : Il est essentiel que les messages communiqués par les zoos EAZA soient factuellement corrects et basés sur des connaissances scientifiques. De cette manière, nos visiteurs reçoivent des informations claires, cohérentes et reconnues sur les animaux, leurs habitats naturels et la nature.

13. Le zoo doit fournir des informations exactes et pertinentes sur les espèces présentées.

Explication : La signalétique des espèces doit mentionner au minimum le nom de l'espèce (le nom scientifique et le nom commun), son habitat naturel et certaines caractéristiques biologiques et détails sur son statut de conservation. Il est préférable d'utiliser la liste rouge de l'UICN et la base de données nationale sur l'état des espèces (par ex. le Centre suédois d'information sur les espèces) comme statut de conservation universel. Si les espèces sont inscrites dans un programme EEP ou ESB, cela doit être indiqués et les logos doivent figurer sur la signalétique.

14. Le zoo a une mission de sensibilisation du public sur son travail de conservation en informant de ses contributions, directes ou indirectes, à la préservation des espèces.

Explication : Selon l'EAZA, une contribution peut être un don de temps, d'expertise, d'argent, de matériel et/ou une aide en nature par un membre EAZA afin de garantir la protection à long terme des espèces dans leurs écosystèmes et habitats naturels.

Réseau professionnel

15. Les zoos doivent soutenir le personnel impliqué dans les programmes pédagogiques pour qu'il soit activement intégré dans les réseaux et réunions liés à l'éducation au niveau local, national, régional et international.

16. Le personnel des zoos impliqué dans les programmes de sensibilisation doit pouvoir bénéficier de formation professionnelle continue et de stages afin d'atteindre les objectifs du programme d'éducation à la conservation du zoo.

Explication : La pédagogie est une des professions les plus importantes dans les zoos EAZA. Le personnel pédagogique doit être soutenu et avoir les moyens de développer et maintenir les compétences nécessaires pour créer, mettre en œuvre et évaluer des programmes d'éducation à la conservation de grande qualité. Ce soutien doit inclure la formation professionnelle

continue en communication et savoirs, ainsi que la compréhension des diverses disciplines liées à la conservation de la biodiversité. La participation à un cours, des séances de formation sous forme d'ateliers ou l'Académie EAZA font parties de la formation professionnelle. Cela peut également être le fait d'assister à une conférence locale, nationale ou internationale telle que la conférence EZE (Conférence Européenne pour les Éducateurs en zoo). Les zoos doivent également promouvoir l'auto-apprentissage en accordant du temps libre aux éducateurs ainsi que l'accès à des matériels appropriés (par ex. livres, revues spécialisées, accès à Internet).

Évaluation

17. Le zoo doit pouvoir prouver de quelle manière il met en œuvre sa stratégie d'éducation à la conservation.

Explication : Il est important de rassembler des données probantes (par ex. documents de programmes d'études, plans de cours, exemples et photographies d'activités, base de données de ressources) sur la façon dont le zoo élabore son programme pédagogique afin que l'équipe interne et les organismes externes (tel que le comité d'agrément EAZA) sachent comment l'équipe pédagogique développe, dispense et évalue ses programmes de sensibilisation.

18. Le zoo doit évaluer ses programmes de sensibilisation à la protection des espèces avec des méthodes adaptées.

Explication : Il existe de nombreuses manières d'utiliser l'évaluation dans les zoos pour mesurer l'efficacité des résultats du programme éducatif détaillé dans la stratégie d'éducation à la conservation du zoo. Il existe de nombreuses méthodes quantitatives et qualitatives appropriées qui peuvent être utilisées selon ce que le zoo tente d'évaluer.

19. Le zoo devrait aspirer à mener une série de recherches fondées sur des données probantes pour démontrer les effets de la sensibilisation à la conservation dans les zoos sur les connaissances, l'attitude et le comportement des gens à l'égard du monde naturel.

Explication : Il est important que les zoos aspirent à fournir un large éventail de preuves des contributions à court, moyen et long terme que les programmes de sensibilisation des zoos apportent aux visiteurs. Il peut s'agir de changements qui impactent leurs connaissances, compréhension, compétences, attitudes, valeurs, inspiration, créativité ou même leur activité, comportement et sensibilité envers la nature.

20. Le zoo doit chercher à établir des partenariats avec des organisations externes et des institutions académiques pour mener des projets de recherche sociale et d'évaluation.

Explication : Tisser des liens à long terme avec d'autres organisations et partenaires académiques est un excellent moyen de soutenir la recherche sociale et l'évaluation dans les zoos. Les institutions académiques peuvent fournir des connaissances spécialisées, des compétences et des étudiants-chercheurs qui pourraient soutenir et entreprendre certains projets d'évaluation et de recherche dont les zoos ont besoin.